

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916) du
VENDREDI 14 JUILLET 1916

Mademoiselle Julie Jourdain, arrêtée dans les circonstances que j'ai rapportées le 19 juin (1) dernier, est condamnée, du chef de complicité dans l'affaire Halot (2), à 150 marks ou 30 jours de prison pour « *avoir aidé un homme, en âge de porter les armes, à passer la frontière* ».

- Je choisis la prison – dit-elle.
- *On ne vous dit pas de choisir –répond le juge– C'est 150 marks et la prison si vous ne payez pas.*
- *Je ne paierai pas.*
- *Alors, on ira saisir chez vous des bijoux ou d'autres objets. Il y en a bien pour 150 marks – dit-il en ricanant.*

Perfectionnant ce système, l'autorité allemande imagine parfois d'appliquer à la lettre l'arrêté par lequel « *on doit être porteur de son certificat d'identité* ».

Dans un champ, des ouvriers travaillent ; il fait chaud ; ils ont ôté leurs vestes et les ont déposées sur l'herbe. La « *Polizei* » s'amène.

- *Où sont vos certificats d'identité ?*
- *Là, dans nos poches, à terre.*
- *Vous ne les avez donc pas sur vous. Suffit. 10 marks d'amende.*

(1) 19 juin 1916 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19160619%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

(2) Voir 7 juillet 1916 :

<http://idesetautres.be/upload/19160707%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>